

Flash Infos n° 19-08

18 décembre 2019

www.snapseducation.fr



Tiers dits de confiance

Manipulation à 3 scénarii

La ministre utilise un tiers acteur, en lequel elle a confiance, pour tenter de déminer le conflit qui l'oppose frontalement à son personnel. Ce troisième larron convaincu par son mandant que « ça ne peut pas continuer comme ça » propose dans son rapport, un jeu de dupe assez classique à 3 scénarii. Une manipulation grossière destinée à ramener par la fenêtre une organisation portant en germe la privatisation du système. Et c'est précisément ce contre quoi nous nous battons becs et ongles !

Mode opératoire de la manipulation

Qui a comme nous l'expérience du monde associatif, connaît ce petit jeu manipulateur à trois scénarii utilisé par un collectif de dirigeants qui posant « qu'on ne peut continuer comme ça », souhaite « vendre » son projet à une assemblée générale. Le principe veut que 2 scénarii extrêmes soient inacceptables par l'ensemble des parties et qu'un scénario médian demeure la dernière option pouvant être perçue comme un compromis, l'alternative la moins pire.

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui :

- scénario 1 : on ne toucherait à rien (inacceptable par le gouvernement)
- scénario 3 : on organiserait à contrecœur la fermeture de la boutique (ce que nous ne pouvons accepter)
- scénario 2 alternatif : on propose une modification substantielle de l'organisation (qui nous pose problème).

Autrement dit : « on pourrait envisager de vous couper les 2 bras, estimez-vous heureux si l'on ne vous en coupe qu'un seul... »

Un scénario alternatif lui aussi inacceptable

Ce scénario « médian » prévoit la diminution de 30 % de l'effectif des CTS, leur affectation dans un « service à compétence nationale » (qui couperait les CTS des CAS) et le transfert de l'autorité hiérarchique au DTN.

Ainsi, la saignée dans les effectifs des CTS affaiblit le ministère, tandis que leur affectation dans une agence pilotée par un DRH issu du privé, doublée du transfert de l'autorité hiérarchique à un DTN¹ placé sous contrainte d'un acteur privé associatif préfigure la fin de notre modèle de service public du sport !

Le seul scénario acceptable est le premier, avec l'affectation de tous les CTS et CAS en DRAJES et la gestion des ressources humaines de tous les PTP sport par une DRH unique rattachée au MENJ

¹Contractuel de droit public, que deviendra sa position dès que son président aura pris conscience qu'il peut prendre à travers lui l'autorité sur les autres CTS ?



Le scénario suggéré par les tiers qui ont la confiance de la ministre porte en germe la privatisation des CTS et la fin de notre modèle de politique publique du sport !